

LAC 200-INSP

SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 0088

Rapport d'inspection - Installation électri	que domestique BT / T	BT existan	te
N° de rapport : 2.3./ M. QS. M/ QS Concerne : 20 contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle p			
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente	périodique		
Type d'habitation		10	-11
Concerne: Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle proper d'habitation maison appartement autres: Demandeur: Contrôle presonne sur place: Contrôle presonne su	Ca. Vecguery	103.	
Personne sur place : 14th. PALUM Boom.code EAN de l'in	stallation:		
Adresse de la visite ; les	20-4180	4/1/10	<i></i>
Date de visite: 11/05/1 Date d'émission 11/05/11.	Références client :	N.C	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 2 276 bis et déro	ogations 271 bis 278		
Referentier procedure 3000 rec becordin assi . Or learn ero	T-INS-E-11		
Description de l'installation visitée :		_	NIO.
Tension d'utilisation : Protection gé	nérale du branchement :	A	18
	bleaux : 2 nombre de cir	cuits terminau	X: 700
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	En ordre	Pos on	T na oi
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		V	uerog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé		3001100	
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		hat no privie	the specific
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	177125 1971
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondai	res et de la		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X	and the other	Table 7
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		nune suprahe	indian .
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		to list tuescus	X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		A 62 Milyhodia	120-11
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω MΩ		The students	H 6.
Résistance d'isolement générale par rapport à la terreΩ		Jas De Tall	L.M.
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier	équipement individuel de l'age	nt SOCOTEC E	BELGIUM a
Manquements / Notes :	u sămi, al real Jave a trad fill a 40	15 EH J. F.	
			*********
Noix AUNEXE			
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du B.	3.1.E. Le prochain controle pe	rodique est a	ettectuer
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	du B.C.I.E. Una visita complé	montaire est à	,
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions	☑ K.G.I.E. One visite comple	signature de l'	acte de
exécuter par le même organisme après mise en conformité vente.	au terme de 10 mois apres	signature de r	doto do
☐. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de con	clusion. Un examen complég	entaire est à	exécuter
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur :	Nom et visa du demande	ur pour réception	n:
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL			
/ / · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
CUEHAKU			
Socont Domenico			



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/15 05 11/03
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. □ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  * Absence de Plan elettre que de l'installabian  * Absence de baques de Tole rance aux  fus bles de coffet. * Mous Vans constablan  le sem flace ment de section nem de Tesse  * In la puelt in de de mols l'a hour  A'alors en areis aux y pour de muy de  Certaines peces